

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADES

Document à afficher sur le
lieu de baignade

LES AUBAZINES HAUTES

Commune de SARROUX - SAINT JULIEN

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **12/06/2023**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	>1	m	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	23,2	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	26,0	°C	/
PH	7,7	unité pH	9,0

Analyse en laboratoire	Résultats	Unités	Limite de qualité
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<15	n/(100mL)	1800
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	15	n/(100mL)	660
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	0,432	mm3/L	1
CHLOROPHYLLE A	4,3	µg/L	

CONCLUSION SANITAIRE

Eau de bonne qualité bactériologique pour la baignade.
Présence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines.
Néanmoins, la baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage.

Un contrôle renforcé (hebdomadaire) doit être mis en place.

Tulle, le 16/06/2023

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale de la Corrèze
La Responsable du pôle
bi-départemental
santé environnement



Mathilde RASSELET

Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée,
conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----